

I-site Next pérennisée : « Un accélérateur de la dynamique de Nantes Université » (C. Bernault)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°250338 - Publié le 03/05/2022 à 17:37

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 05/05/2022 à 11:57



Carine Bernault et Frédéric Jacquemin - © Nantes Université

« Nous avons toujours vu l'I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie) comme un accélérateur de la dynamique d'établissement, dont le projet de fond était de créer Nantes Université. (...) Le modèle de Nantes Université se base sur trois fondements, ceux d'une université excellente, durable et ouverte. L'idée est que l'I-site est un moyen supplémentaire pour construire notre modèle et le développer particulièrement sur l'industrie et la santé. »

C'est ce que déclare [Carine Bernault](#), présidente de Nantes Université, à News Tank le 29/04/2022. Elle revient avec [Frédéric Jacquemin](#), vice-président innovation, partenariats et I-site, sur la pérennisation de l'I-site Next annoncée par le Gouvernement le 10/03.

La pérennisation du projet est d'autant plus une bonne nouvelle pour le site, « compte tenu de l'histoire du projet et des péripéties auxquelles nous avons fait face », indique la présidente. En effet, l'État avait suspendu les financements en décembre 2019, en raison du vote négatif de Centrale Nantes sur les statuts de l'EPE (Etablissement public expérimental), mais avait toutefois permis de proposer un nouveau projet. Selon le VP (Vice-président(e)), « l'État avait sans doute vu notre potentiel, notamment par le modèle original que nous proposons avec le CHU (Centre hospitalier universitaire), l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et l'IRT (Institut de recherche technologique) ».

Par ailleurs, le jury recommande dans son rapport d'intégrer complètement l'école d'ingénieurs à Nantes Université en 2025. Or, selon Carine Bernault, « nous souhaitons avant toute chose créer des synergies [avec Polytech] et renforcer leur complémentarité. Elles ne s'adressent en effet pas aux mêmes publics et ne forment pas sur les mêmes champs. (...) L'enjeu n'est donc pas institutionnel, nous y avons déjà passé tellement de temps, mais d'un travail commun sur la durée, en associant évidemment la communauté de manière importante ».

« Nous n'avons jamais renoncé et avons voulu nous battre jusqu'au bout »

Quelle est votre réaction pour cette confirmation du projet I-site, d'autant plus après un projet qui a connu plus de péripéties que d'autres ?

Carine Bernault : Nous étions conscients d'être des outsiders, compte tenu de l'histoire du projet et des péripéties auxquelles nous avons fait face. Mais nous n'avons jamais renoncé et avons voulu nous battre jusqu'au bout. En outre, durant cette période incertaine, et même lors de la suspension des financements, nous avons toujours reçu le soutien des collectivités territoriales, prouvant que cette I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie) est un vrai projet de territoire. Nous avons, grâce à elles, pu continuer à financer des actions durant la suspension.

« Nous avons toujours reçu le soutien des collectivités territoriales »

Aussi, l'État nous a laissé l'opportunité de défendre ce projet jusqu'au bout, ce qui n'a pas été le cas partout. Avec cette nouvelle chance, nous y avons mis toute notre énergie.

Au moment du blocage institutionnel, l'université, le CHU (Centre hospitalier universitaire) et l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) sont toujours restés soudés pour continuer à porter le projet, malgré la prise de distance de Centrale à ce moment-là. L'école des Beaux-Arts, l'IRT (Institut de recherche technologique) et l'école d'architecture nous ont aussi soutenus en entrant plus tôt que prévu dans la dynamique de travail.

Frédéric Jacquemin : Pour nous permettre de proposer une nouvelle version du projet lors de la phase probatoire, l'État avait sans doute vu notre potentiel, notamment par le modèle original que nous proposons avec le CHU, l'Inserm et l'IRT.

Maintenant que le site est transformé, que vont vous permettre de faire ces 10 M€ de dotation annuelle ?

CB : Nous avons toujours vu l'I-site comme un accélérateur de la dynamique d'établissement, dont le projet de fond était de créer Nantes Université. Nous avons également injecté dans l'I-site des éléments du projet commun de Nantes Université, comme l'intégration des enjeux de développement durable ou de connaissance ouverte. Le modèle de Nantes Université se base sur trois fondements, ceux d'une université excellente, durable et ouverte. L'idée est que l'I-site est un moyen supplémentaire pour construire notre modèle et le développer particulièrement sur l'industrie et la santé.

FJ : La confirmation de l'I-site va nous aider à continuer notre développement sur le volet recherche, notamment par des moyens pour renforcer l'attractivité du site et attirer de nombreux talents. Cette politique est extrêmement porteuse en termes de résultats scientifiques et de rayonnement.

Sur la partie formation, nous avons entamé un processus de transformation, avec le développement de l'enseignement ouvert, ou encore notre chaire Unesco sur l'open éducation.

Concernant l'innovation, nous avons créé une quinzaine de chaires industrielles et cinq laboratoires communs, des chiffres qui ont vocation à augmenter. Nous développons également une action forte sur l'entrepreneuriat de nos étudiants et nos personnels, saluée par le jury.

Pour l'internationalisation, l'université européenne EUniWell s'intègre parfaitement à cette dynamique, tout comme nos partenariats internationaux de recherche. Nous basculons progressivement nos masters en langue anglaise, avec un sur deux actuellement.

La création de Nantes Université en janvier constitue enfin une opportunité pour renforcer notre politique de vie étudiante et de campus, avec tous les membres de l'établissement, pour faire campus et développer le sentiment d'appartenance.

La création de l'EPE et la pérennisation de l'I-site créent donc une nouvelle dynamique pour le site...

CB : L'international est un bon exemple de la dynamique créée par l'I-site et Nantes Université, car il s'agissait d'un point de progression identifié lors de notre labellisation en 2017. Nous avons pu participer au projet d'université européenne EUniWell, car nous avions ce projet de transformation avec le CHU et l'Inserm et cet axe santé du futur. La participation à l'alliance européenne est ensuite un levier d'attractivité pour Nantes Université et nous permet de nous positionner au niveau européen, c'est un cercle vertueux.

L'enjeu est désormais de développer des partenariats stratégiques internationaux, ce qui constitue un peu notre point faible aujourd'hui. De nombreuses relations à l'international sont fondées sur l'interpersonnel et pas nécessairement sur des logiques d'établissement.

FJ : Avec la création de Nantes Université, nous pouvons plus facilement répondre aux besoins des entreprises et de nos partenaires mais aussi de remonter ces besoins. Avec la présence de l'IRT et du CHU, nous pouvons aller des laboratoires aux entreprises et aux patients, mais aussi des entreprises, des usines et des patients vers les laboratoires. Nous sommes en capacité de remonter les TRL (Technology readiness level) plutôt que de les descendre, grâce au continuum formé par Nantes Université.

Une meilleure visibilité internationale est-elle attendue avec la création de l'EPE, notamment sur les

classements ?

CB : La progression dans les classements n'est pas notre objectif, mais une conséquence de notre stratégie. Nous n'avons peut-être pas atteint les objectifs fixés par le jury, mais nous souffrons sur ce point de la suspension d'un an et demi de l'I-site sur les quatre ans de phase probatoire. La dynamique a forcément été ralentie, même si elle est toujours restée présente. L'enjeu de progression se situe plutôt sur les classements thématiques, mais il est normal de ne pas encore constater les effets de la création de l'EPE.

FJ : Selon nos simulations, lorsque Nantes Université apparaîtra comme un seul établissement, nous doublerons le nombre de classements thématiques dans lesquels nous sommes classés, passant de six pour l'Université de Nantes à 12. Nous devrions notamment figurer parmi les 25 premiers en ingénierie océanique.

CB : L'un des enjeux est la mise en œuvre de la signature commune. L'accord a été trouvé pour que Nantes Université apparaisse en première position, mais ce n'est pas encore rentrée dans toutes les habitudes. Nous avons lancé une campagne de communication sur le sujet dans les établissements, le travail est lancé.

Le jury a insisté sur l'implication du CHU dans le projet, est-ce une dimension dont vous êtes fiers ?

Comment vos liens peuvent-ils encore se renforcer ?

CB : Nous avons posé les premières actions communes, le travail avance bien. Lors des JPO (Journées portes ouvertes), nous avons pu présenter les plaquettes des formations ingénieur-médecin et ingénieur-pharmacien. Cela montre bien que la dynamique est enclenchée et se déploiera dès la rentrée 2022.

Les illustrations concrètes de ce que nous apporte Nantes Universités sont de plus en plus importantes. Nous réfléchissons par exemple à un guichet unique pour la recherche en santé. Nous constatons que les chercheurs en santé ont une multitude de tutelles et d'interlocuteurs, ce qui peut être source de complexité. Notre volonté est donc de travailler sur un modèle pour simplifier les démarches, et permettre aussi aux chercheurs de passer plus de temps sur leur recherche et non sur de l'administratif.

« Les illustrations concrètes de ce que nous apporte Nantes Universités sont de plus en plus importantes »

FJ : Lorsque le jury est venu en octobre 2021, nous l'avons accueilli sur le site du futur quartier hospitalo-universitaire sur l'île de Nantes. Cela nous a permis aussi de montrer cette dynamique dans ce nouveau quartier avec le déploiement du pôle santé à proximité du CHU, et des laboratoires de Nantes Université déjà présents. C'est aussi une opportunité de travail avec ce nouveau modèle de CHU qui se crée pour renouveler nos interactions.

Le jury recommande par ailleurs d'intégrer complètement Centrale Nantes, actuellement établissement-composante, à l'horizon 2025. Comment cela se dessine-t-il ?

CB : L'idée est que l'organisation de l'université soit cohérente. Aujourd'hui, Centrale est établissement-composante et Polytech est intégrée au pôle sciences et technologies. Comme nous l'avons expliqué au jury, nous souhaitons avant toute chose créer des synergies entre les deux écoles et renforcer leur complémentarité. Elles ne s'adressent en effet pas aux mêmes publics et ne forment pas sur les mêmes champs. Il y a donc vraiment du sens à renforcer les connaissances mutuelles et les interactions.

L'enjeu n'est donc pas institutionnel, nous y avons déjà passé tellement de temps, mais d'un travail commun sur la durée, en associant évidemment la communauté de manière importante.

FJ : Nous sommes en train de construire des parcours croisés, de Centrale à Polytech et inversement. Nous sommes sur la réalisation, et envisagerons demain l'organisation. Nous travaillons à l'adhésion, les choses se mettent en place, et les réflexions communes entre les deux écoles se développent.

Nous développons aussi un axe fort sur le lien entre ingénierie et santé, pour des métiers du CHU de demain. Ces passerelles vont se développer via nos nouveaux diplômes. Ces liens se révèlent également en recherche, avec des clusters de recherche pour associer les compétences multidisciplinaires. Nous anticipons finalement les nouveaux besoins, dans une recherche très croisée, avec par exemple des laboratoires travaillant sur l'IA (Intelligence artificielle) en santé, sur le parcours patient, etc.

« L'interdisciplinarité est un réel atout pour notre université »

CB : L'interdisciplinarité est un réel atout pour notre université. Les deux pôles de SHS, présents au côté des deux autres pôles au directoire, ont la même place que les autres membres de cette instance. Si le choix de créer deux pôles de SHS a été discuté avec les collègues à l'automne 2020, il est apparu majoritairement que cette organisation avait du sens, notamment pour renforcer la place des SHS dans Nantes Université par cette présence double au directoire.

Le master humanités environnementales est à la croisée des SHS, des sciences naturelles, en lien avec l'école des beaux-arts, de l'école d'architecture. Ce diplôme est l'exemple type de la manière dont nous pouvons et devons profiter de l'interdisciplinarité offerte par Nantes Université. Ce n'est certainement pas nier l'importance des disciplines, c'est au contraire s'appuyer sur les forces de chacun.

L'extension des partenariats avec les entreprises et les collectivités territoriales a aussi été saluée par le

jury. Quel effort a été fait par l'université pour tisser ce maillage sur le territoire ?

FJ : Les connexions existaient avec les PME (Petites et moyennes entreprises), les entreprises de taille intermédiaire et les grands groupes, mais là aussi l'I-site a été un accélérateur vers des partenariats de plus long terme, plus structurants pour les entreprises et l'établissement.

Nantes Université nous permet désormais de parler d'une même voix, d'associer nos compétences pour aller vers les entreprises et d'être plus identifiés par le milieu socio-économique. Cela nous permettra également de répondre aux problématiques d'ensemble des entreprises par cette approche interdisciplinaire, sur les problématiques techniques mais aussi liées aux usages ou à l'expérience.

Avec l'I-site, nous avons développé l'accompagnement des collègues et des étudiants à la création d'entreprise. Des start-up, comme Farwind Energy dans les énergies marines renouvelables ou Batiprint3D dans l'impression 3D de maison, sont créées chaque année à travers l'université, nous sommes aussi force de création.

Nous souhaitons enfin accélérer dans le champ de l'innovation ouverte, pour rendre ces compétences accessibles à la société, aux collectivités et aux citoyens. L'I-site nous permet d'initier cette démarche, sans mettre la préoccupation économique, notamment à travers la PI (Propriété Intellectuelle), au début de la démarche, ce qui est souvent un frein vers l'innovation ouverte.



Nantes Université nous permet d'être plus identifiés par le milieu socio-économique. »

Le lien avec les ONR est également souligné par le jury. Or, nous savons que les relations sont parfois compliquées entre universités et organismes. Comment avez-vous trouvé votre voie, notamment avec l'Inserm ?

CB : L'élément essentiel est que l'Inserm a choisi de s'investir particulièrement sur le site nantais, qui est le seul où il est investi dans un EPE et participe globalement à la politique de l'établissement. Cet engagement commun fort au service de la R&I (Recherche et innovation) était une sorte de préalable pour ensuite se développer de manière harmonieuse. Le choix de l'Inserm a aussi été lié à la qualité initiale des laboratoires nantais dans le domaine. Cet investissement est un atout considérable pour le site.

FJ : [Gilles Bloch](#), qui a défendu avec nous l'I-site devant le jury, a dit que Nantes était un modèle pertinent, avec une université d'excellence, mais aussi un CHU et un ONR. Ce partenariat se vérifie dans un travail quotidien sur le volet santé, avec par exemple un mandat unique de gestion et de PI élaboré sans aucun problème pour nos unités en co-tutelle.

CB : Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) a le statut de partenaire privilégié de l'I-site, mais il a fait le choix de ne pas s'investir directement dans les établissements. Il reste un partenaire très important en appui et soutien de l'université. Son rôle et son positionnement sont simplement différents. Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) est également partenaire de Nantes Université et présent dans l'I-site.

Quatre mois après la naissance de la nouvelle université, comment se met en place l'établissement, avec les pôles notamment ?

CB : Les pôles sont très importants pour nous. S'ils sont peut-être moins visibles depuis l'extérieur de l'université par rapport à la présence de l'Inserm, du CHU ou des établissements-composantes, c'est une transformation très profonde de l'université qui a constitué une grande partie du travail mené.

L'idée de base était que ce fonctionnement hyper-centralisé des universités où tout remonte vers les instances centrales de l'établissement n'était plus adapté aux enjeux et à la taille de l'université. La logique est donc celle de la confiance, la responsabilité et du contrôle a posteriori. Nous avons transféré des compétences aux pôles dans différents domaines pour redonner du sens à la décision, en proximité.



Nous sommes dans une dynamique d'amélioration continue »

Après quatre mois de mise en place, les directions des pôles ont été nommées et elles ont constitué leurs équipes. Les premières réunions des conseils de pôle ont eu lieu. Les pôles contribuent à l'élaboration de la stratégie de l'établissement, en s'appuyant sur les projets des composantes et laboratoires, et participent évidemment à son déploiement.

Mais il est important que nous fassions une année universitaire entière pour commencer à avoir du recul. Nous sommes dans la logique de suivi de l'expérimentation, et savons que nous pourrions ajuster certains points à un moment donné. Nous sommes dans une dynamique d'amélioration continue.

FJ : Le projet va servir à nos étudiants, nous allons mixer les populations, créer de nouveaux parcours, de nouvelles opportunités. Nous savons que ce projet a déjà un écho extrêmement favorable dans la communauté étudiante, car elle y voit des opportunités nouvelles.

CB : Finalement Nantes Université agrandit le terrain de jeu et le champ des possibles pour les personnels, enseignants et chercheurs comme administratifs et techniques, et pour les étudiants.



Nantes Université (EPE)

Catégorie : Université

Général

Date de création	01/01/2022 (décret de création paru le 03/10/2021)
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nantes, La-Roche-sur-Yon
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• Quatre pôles réunissant des composantes et des structures de recherche : Humanités, Santé, Sociétés, Sciences et technologie ;• deux composantes hors pôle : Inspé et Osuna ;• trois établissements-composantes : Centrale Nantes, Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et Ensa Nantes.
PIA	Lauréat de l'I-site Next
Associés et partenaires	Associé au CHU de Nantes et à l'IRT Jules Verne ; Lié à l'Inserm par une « convention de mixité renforcée ».
Présidence	Présidente : Carine Bernault (élue le 16/12/2021)

Fiche n° 12865, créée le 25/11/2021 à 11:11 - Màj le 25/11/2021 à 11:19

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »